

Brigade Territoriale Autonome

de **PONT DU CHATEAU**

Lettre aux élus...

Edito du Commandant de Compagnie

Mesdames et messieurs les élus,

A l'occasion des récentes inspections annoncées des unités territoriales de la compagnie, j'ai eu le grand plaisir de vous y rencontrer nombreux, d'échanger avec certains d'entre vous et de recueillir vos observations et/ou inquiétudes relatives aux problématiques de sécurité. J'ai pu également mesurer votre attachement constant, fidèle et sincère aux unités de la gendarmerie et à leurs personnels qui assurent quotidiennement la sécurité de vos administrés et je vous remercie chaleureusement pour votre soutien et votre confiance.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, vos gendarmes s'attachent désormais à consacrer davantage de temps au contact avec la population. Cette fonction est essentielle car elle garantit le lien de confiance qui doit s'installer entre les forces de sécurité et les citoyens qu'elles protègent.

Si cette fonction «contact» doit être mise en œuvre de façon continue au cours du service par tous les militaires des unités, elle est également développée de façon sanctuarisée par des militaires «référénts contact» ou rassemblés sous forme de «groupe contact» dont c'est l'activité essentielle. Le déploiement de cette fonction «contact» donne jusque là satisfaction si j'en crois les retours de la population et vos observations lors de nos récents échanges.

Je formule le souhait qu'elle s'inscrive résolument dans la durée et que chaque gendarme soit réellement convaincu par son caractère indispensable.

S'agissant du contact, j'aurai à nouveau le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous à l'occasion de la deuxième réunion semestrielle avec les élus de mon assiette territoriale que j'organiserai le 18 octobre 2018 au complexe du Caméléon à PONT-DU-CHATEAU. Lors de cette réunion, j'aurai également l'honneur de vous présenter la capitaine Marie PERRIER, affectée le 1^{er} août prochain à la compagnie, et qui succédera en fin d'année 2018 au capitaine Jean PAULIAT dans ses fonctions de commandant en second, ce dernier faisant valoir ses droits à une retraite méritée.

Enfin, si cette «lettre aux élus» rencontre un certain succès reconnu par vous tous, il n'en demeure pas moins que sa rédaction mensuelle est fastidieuse et ne permet pas toujours de vous présenter un bilan pertinent sur une période suffisamment adaptée. En conséquence, je vous propose qu'elle vous soit désormais transmise à fréquence trimestrielle de manière à vous présenter un document plus complet et plus étoffé. Avant la période estivale qui approche, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous à l'automne pour notre réunion semestrielle.

Bien cordialement.

Le Chef d'escadron Alain DUBOIS,
commandant la compagnie de gendarmerie
de Clermont-Ferrand

**GENDARMERIE NATIONALE**Brigade Territoriale Autonome de
PONT DU CHATEAU

Avenue de Cournon 63430

Tél.: 04.73.83.20.12 Fax :04.73.83.81.92
bta.pont-du-chateau@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Quoi de neuf.....

Le 28 Mai 2018, les militaires de la brigade de Pont du Château et leurs familles ont partagé le verre de l'amitié à l'occasion du départ du MDL/Chef Bruno MOROT, muté dans le cadre de sa promotion au grade supérieur à la Brigade d'Herment (63). Après 10 années passées au sein de l'unité, ce militaire qui fut détaché depuis septembre 2017 jusqu'à ce jour au GELAC (Groupe Enquête Lutte Anti Cambriolage) occupait au sein de notre unité les fonctions de Référent NTECH (Nouvelles Technologies), référent Scolaire et FRAD (Formateur relais Anti Drogue)

Nous souhaitons à l'Adjudant MOROT et sa famille, bonne adaptation dans sa nouvelle unité et ses nouvelles fonctions de commandant de brigade.



- Tendance de la délinquance...

Il est constaté au second trimestre, une reprise des interventions sur la circonscription ainsi qu'une tendance à la hausse pour les vols à la roulotte et liés à l'automobile.



- Evolution des cambriolages...

Reprise des cambriolages

Plusieurs vols par effraction ou tentatives de vols par effraction ont été constatés par nos services au cours du mois précédent. Faits perpétrés de jour comme de nuit au préjudice de particuliers et des professionnels du secteur.



- Accidentalité...

Aucun accident corporel constaté sur le ressort de la zone de compétence de la brigade de Gendarmerie de Pont du Château au cours du mois de mai.

Des contrôles liés aux règles de circulation routière, à la vitesse et aux conduites addictives sont maintenus et reconduits sur les axes concernés et principaux de la circonscription.



- A ce sujet....

Un peu d'histoire : l'origine du « bleu gendarmerie ».....

1968... Les hélicoptères de la gendarmerie, auparavant de couleur « kaki », assurent les missions d'évacuation des blessés lors des J.O d'hiver de Grenoble. Le Capitaine Furhman, commandant la Section Aérienne de la Gendarmerie à Lyon, n'accepte pas la confusion effectuée par la presse entre les hélicoptères de l'Armée de Terre et ceux de la Gendarmerie, alors qu'elle relate avec brio les secours réalisés par ces aéronefs à voilure tournante.

En accord avec le Chef d'Escadron Lacoste, chef de l'Atelier central d'hélicoptères de Satory et après suggestion du capitaine Jean Flandin, premier mécanicien gendarme breveté hélicoptère, est adoptée la couleur bleue pour devenir la couleur spécifique des hélicoptères gendarmerie. C'est la naissance du fameux « bleu gendarmerie », qui, avec les années, deviendra la marque de reconnaissance de la flotte de véhicules, et plus largement, de la gendarmerie.

Le saviez-vous..... 60 ans après la dernière description réglementaire, le bonnet de police, familièrement appelé « calot » par synecdoque, fait aujourd'hui partie du paquetage traditionnel du soldat, mais aussi du gendarme. Il accompagne le soldat français depuis le XVIIIème siècle et a ainsi traversé les époques au gré des règlements militaires, voire de la mode, changeant de couleur, de forme ! Facilement transportable, cette coiffe de « repos » qui complétait la tenue était confectionnée à partir d'un morceau de tissus « taillé dans la jambe d'un pantalon usagé et repliée sur la tête à la manière d'un bonnet de nuit ». (Note Cne Petrequin – l'Essor). Quid en gendarmerie : en 1895, la calotte de corvée de la cavalerie avait été adoptée mais c'est bien le « képi » dit « bonnet de police à visière » qui est privilégié dès 1850. Ce n'est qu'en 2002 que la tenue évolue, la casquette fait alors son entrée et remplace le képi de service pour des raisons pratiques. Enfin, une note de la DGGN d e 2017 dispose que « le port du bonnet de police devient la norme avec les tenues de service » : **le calot fait son entrée !**